



Soldats allemands coupant la barbe d'un vieillard juif en Pologne, 1939
(Photo prise par un soldat allemand, de source inconnue)



Juifs emménageant dans le ghetto de Kovno, aujourd'hui Kaunas.
Lituanie, 1941 (Source : US Holocaust Memorial Museum).



Les ghettos en Europe de l'Est (Source : US Holocaust Memorial Museum)

On voit se créer la police juive, c'est-à-dire l'Ordnungsdienst (OD), commandée par Szymche Spira. (...) La tâche des OD – outre l'exécution absolue et aveugle des commandements de la Gestapo – c'est de veiller à l'ordre intérieur, de découvrir les délits, d'exécuter sur le plan technique les dispositions prises par le Judenrat. (...)

Dans l'enceinte du ghetto se créent des hôpitaux, des orphelinats, des hospices de vieillards ; on voit apparaître la poste juive, sise rue Limanowski, on y tamponne les lettres à l'aide de cachets spécifiques, avec des inscriptions en lettres hébraïques ; il existe une petite section de la Caisse d'épargne, que dirige M. Rajski. On a installé des bains publics, une salle d'épouillage et une section de désinfection. On voit s'épanouir l'enseignement clandestin de sujets laïques et judaïques. (...) Il existe trois synagogues et la vie religieuse subit peu de changements. »

Tadeusz Pankiewicz, *op. cit.*, p. 17-20.

La vie et l'ordre dans le ghetto de Cracovie
(d'après le récit du témoin Tadeusz Pankiewicz, pharmacien polonais non-juif travaillant dans le ghetto (*La pharmacie du ghetto de Cracovie*, Actes Sud, 1998)

BEKANNTMACHUNG

Betrifft:
Beherbergung von geflüchteten Juden.

Es besteht Anlass zu folgendem Hinweis: Gemäss der 3. Verordnung über Aufenthaltsbeschränkungen im Generalgouvernement vom 15.10.1941 (VO. Bl. GG. S. 595) unterliegen Juden, die den jüdischen Wohnbezirk unbefugt verlassen, der Todesstrafe.

Gemäss der gleichen Vorschrift unterliegen Personen, die solchen Juden wesentlich Unterschlupf gewähren, Beköstigung verabfolgen oder Nahrungsmittel verkaufen, ebenfalls der Todesstrafe.

Die nichtjüdische Bevölkerung wird daher dringend gewarnt:

- 1.) Juden Unterschlupf zu gewähren,
- 2.) Juden Beköstigung zu verabfolgen,
- 3.) Juden Nahrungsmittel zu verkaufen.

Częstochowa, den 24. 9. 42.

Der Stadthauptmann
Dr. Franke

OGŁOSZENIE

Dotyczy:
przetrzymania ukrywających się żydów.

Zachodzi potrzeba przypomnienia, że stosownie do § 3 Rozporządzenia o ograniczeniach pobytu w Gen. Gub. z dnia 15. X. 1941 roku (Dz. Rozp. dla GG. str. 595) żydzi, opuszczający dzielnicę żydowską bez zezwolenia, podlegają karze śmierci.

Według tego rozporządzenia, osobom, które takim żydom świadomie udzielały prztułku, dostarczały im jedzenia lub sprzedawały artykuły żywnościowe, grozi również kara śmierci.

Niniejszym ostrzegę się stanowczo ludność nieżydowska przed:

- 1.) udzielaniem żydom prztułku,
- 2.) dostarczaniem im jedzenia,
- 3.) sprzedawaniem im artykułów żywnościowych.

Częstochowa, dnia 24. 9. 42.

Décret de 1942 concernant les Juifs dans le Gouvernement général

AVIS Concernant l'accueil de Juifs échappés

Rappel - conformément au paragraphe 3 du décret du 15 octobre 1941 sur les limitations de résidence du Gouvernement général (page 595 du code du Gouvernement général)-

les Juifs quittant le quartier juif sans permission encourent la Peine capitale. Conformément à ce décret, les personnes aidant ces Juifs à trouver un abri, de la nourriture ou leur vendant des biens de consommation seront également condamnées à la peine capitale. Il s'agit d'un avertissement catégorique aux populations non juives contre :

1/ l'offre d'un abri à un Juif, 2/ La fourniture d'aliments, 3/ La vente d'aliments.

Dr Franke - Commandant - Częstochowa 9/24/42



Mur séparant le grand ghetto du petit ghetto, Place Mirowski à Varsovie, 15 octobre 1941 (Source : US Holocaust Memorial Museum).

Le ghetto de Varsovie en chiffres (1940-1943) (Site Internet du Mémorial de la Shoah, Paris)

- Superficie du ghetto : 300 hectares
- 128 000 habitants au km²
contre 14 000 habitants au km² pour la Varsovie non-juive
- 121 265 travailleurs forcés
non rémunérés.
- 10 à 15 % d'orphelins
En février 1942, 10 à 15 % de la population sont constitués d'enfants auxquels manquent l'un ou leurs deux parents.
- 400 000 habitants : En mai 1942.
- 184 calories
La ration quotidienne est de 2 613 calories pour un Allemand de Varsovie, 699 calories pour un Polonais, et 184 calories pour un Juif (15 % du minimum vital).
- 43 000 décès
10 % de la population succombent au cours de la seule année 1941.
- 1/45 : Au début de 1942, le ghetto enregistre 1 naissance pour 45 décès.



— National Center for Jewish Film

Vie quotidienne dans le ghetto de Varsovie, Pologne, 1941-42

(https://www.ushmm.org/wlc/fr/media_fi.php?ModuleId=13&MediaId=461)

Témoignage de Thea Rumstein, juive autrichienne survivante du ghetto de Terezin (Source : US Holocaust Memorial Museum)

« Qu'est-ce que je peux vous dire ? Je ne peux parler de ce qu'il y avait de différent à Terezin que si je pense à ce qui est arrivé plus tard. Quand nous y étions, les gens mouraient constamment. Il y avait des épidémies, les gens avaient des encéphalites – c'est une inflammation des membranes du cerveau – ou la jaunisse, je l'ai eue aussi. N'oubliez pas la proximité dans laquelle tout le monde vivait : si quelqu'un était malade, tout le monde attrapait sa maladie. Il n'y avait pas de médicaments, là-bas, ou très peu. Alors ceux qui guérissaient, ils se remettaient, les autres, ils mouraient. Surtout les vieux, les vieux mouraient comme des mouches. Qu'est-ce que ça avait de différent des autres camps ? Nous étions encore ensemble. Mes parents et moi, nous portions encore des vêtements normaux. Même s'ils étaient usés et pitoyables. Et nous avons nos cheveux, nous ressemblions à des êtres humains. C'est ça qui était différent. »



Thea Rumstein

(Née en Autriche en 1928)
Thea décrit les épouvantables conditions de vie du ghetto de Terezin, en Tchécoslovaquie occupée



Un enfant épuisé mange dans les rues du ghetto de Varsovie. Pologne, entre 1940 et 1943 (Source : US Holocaust Memorial Museum).

« Terrible fut, dans le ghetto, la nuit du 13 au 14 mars. Le ghetto A avait été complètement liquidé, tous nos amis plus ou moins proches étaient partis. (...) A l'aube, de nouveau, comme lors des expulsions précédentes, la place se remplit. On vit émerger des personnages miséreux, hirsutes, pas lavés, le regard dément, dans lequel se lisaient tout à la fois la résignation et l'épouvante. (...) Des divisions des SS et du Sonderdienst entrent par la porte de la place Zgody. (...) »

Dès le matin, les coups de feu n'arrêtent pas, pas un instant. Chacun tire pour peu qu'il le veuille, qu'il en ait envie. L'Oberscharführer Albert Hujar est comme fou. Un sourire ironique sur son visage bouffi, il a fait irruption à l'hôpital principal de la rue Józefińska et s'est mis à tirer sur toute personne qu'il rencontre sur son chemin, sur chaque malade. Il parcourait, tel un spectre, telle la mort même, tout le bâtiment, du rez-de-chaussée au grenier, marquant son passage de sang et de cadavres. Sous le porche, il a tué le portier et le chien de celui-ci, qui s'était caché dans sa niche, visiblement effrayé par les détonations. Il a fait irruption dans chaque salle de l'hôpital, il a assassiné tous ceux qui étaient couchés dans les lits, tous ceux qu'il a trouvés dans les corridors. (...) »

On ne cesse de voir passer en courant des groupes de gens chassés de chez eux. Les Allemands les tirent des cachettes les plus diverses, des caves, des greniers. (...) Sur la place, les Allemands tirent, battent, maltraitent. (...) Au pied du mur de l'immeuble situé en face de mes fenêtres, on aligne des vieillards et on les fusille. (...) Les Allemands sont entrés rue Józefińska pour liquider le Kinderheim. Des charrettes sont arrivées, sur lesquelles on charge les enfants, les petits sont jetés dans des paniers et portés, plusieurs à la fois sur la charrette. Les plus âgés sont amenés sur la place et on les fusille au coin du cul-de-sac. (...) »

Les SS commencent à mettre en rangs la foule de ceux qui se trouvent face à la sortie, ils séparent les femmes des hommes, enlèvent les enfants à leurs mères. (...) Des camions franchissent la porte du ghetto. La foule ondoie, se lève, des groupes entiers se relèvent de terre. Les gens se poussent vers la porte ouverte. Debout à l'entrée, les SS hurlent comme des possédés ; en tapant, en cognant, ils pressent les expulsés vers la sortie. Les pleurs des enfants séparés des parents, les cris de ceux-ci nous glacent le sang dans les veines. (...) Les camions bondés s'en vont, les suivants arrivent, emmènent de nouveaux groupes. La place se vide, la liquidation du ghetto de Cracovie tire à sa fin. (...) Ce jour-là, on emmena environ trois mille personnes. (...) On assassina environ mille cinq cents personnes. (...) »

Un silence de cimetière avait envahi les rues dépeuplées, les demeures abandonnées du ghetto. Chaque coin, chaque rue, chaque vestibule exhalait un souffle de vide. »

Tadeusz Pankiewicz, *op. cit.*, p. 153-162.

La liquidation du ghetto de Cracovie en mars 1943, d'après le récit du témoin Tadeusz Pankiewicz, pharmacien polonais non-juif travaillant dans le ghetto (*La pharmacie du ghetto de Cracovie*, Actes Sud, 1998)